



Pays du Périgord Noir

Rapport d'activités – année 2020

L'année 2020, année de crise sanitaire et de renouvellement des communes et des intercommunalités, a été singulière pour l'ensemble des acteurs du territoire. Le confinement et le report du deuxième tour des municipales ont entraîné du retard dans le déploiement des actions prévues et les priorités ont aussi parfois été modifiées. Si les activités de l'association n'ont pas été suspendues, le travail à distance a montré des limites par la moindre mobilisation des acteurs et parfois par des difficultés de suivi des porteurs de projet.

- I. Vie associative
- II. Politique contractuelle régionale : Contrat de Dynamisation et de Cohésion et Contrat « Territoire d'Industrie »
- III. Volet Economie Emploi Formation (stratégie territoriale, plateforme et résidence habitat jeunes)
- IV. Politique artisanat – commerce : programme OCMR
- V. Programme LEADER

I. Vie associative

Les instances du Pays du Périgord Noir se sont réunies :

- En Conseil d'administration le 18 septembre
- En Assemblée générale le 6 octobre
- En réunion de travail des Présidents des six EPCI le 17 décembre

Il n'y a pas eu de réunion lors du premier et du deuxième trimestre dans la mesure où le renouvellement des intercommunalités était attendu pour arbitrer les choix stratégiques du territoire identifiés en 2019 et valider le budget prévisionnel 2020.

II. Politique contractuelle régionale : Contrat de Dynamisation et de Cohésion et Contrat « Territoire d'Industrie »

1. Contrat de Dynamisation et de Cohésion

Le 6 février 2020, le Pays a accueilli le Président Rousset au Pôle d'Interprétation de la Préhistoire aux Eyzies pour la signature du Contrat de Dynamisation et de Cohésion. Cette rencontre a permis de rappeler les objectifs de la politique contractuelle régionale et les besoins d'accompagnement de notre territoire. Le soutien à la Région passe notamment par le soutien à l'ingénierie à l'échelle du Pays (soutien des postes de cheffe de projet et chargé.e.s de mission) et à l'investissement des communes ou des entreprises dans le cadre de l'OCMR.

Le 13 octobre, un Comité de pilotage -restreint en raison des contraintes sanitaires – s'est réuni aux Eyzies pour effectuer le suivi des actions accompagnées par la Région dans le cadre de ce contrat. Hors ingénierie, au 13 octobre, quatorze projets (initialement affichés en structurant ou en amorçage) ont été soutenus pour un soutien régional de 607 279,08 Euros. Le montant de soutien à l'ingénierie « Pays » (qui comprend également le soutien à la CC Pays de Fénelon pour l'OCMR s'élève à 121 534,16 Euros pour les années 2019 et 2020.

BILAN DES ENGAGEMENTS DANS LE CADRE DU CONTRAT DE DYNAMISATION ET DE COHESION au 31 décembre 2020			
MO	Projet	CP Région	
		Date	Montant engagé
Commune de Valojoux	Gîte de groupe	CP 7 octobre 2019	25 000,00 €
CC Pays de Fénelon	OCMR - Bilans conseils	CP 15 février 2019	7 260,00 €
CC Pays de Fénelon	OCMR- aides individuelles aux entreprises	CP 8 juillet 2019 CP 7 octobre 2019 CP 8 novembre 2019 CP 15 mai 2020	99 505,19 €
Commune de la Chapelle Aubareil	Multiple rural (extension)	CP 10 février 2020	40 000,00 €
Commune de Saint Cyprien	MSP (création)	CP 9 juillet 2019	200 000,00 €
OT Sarlat- Périgord Noir	Bureau d'information touristique de La Roque Gageac	CP 1er avril 2020 (AAP NOTT)	150 000,00 €
Commune de Rouffignac- Saint Cernin de Reilhac	Espace mémoire	CP 1er avril 2019	9 600,00 €
Association La Mouline	Tiers- lieu Florimont	CP 24 mai 2019	8 500,00 €
Association LISODIF	FestiDiff	CP 14 mai 2019	3 000,00 €
CC Domme - Villefranche du Périgord	Animation châtaigne 2019	CP 9 octobre 2019 - contrepartie LEADER	4 235,00 €
CC Domme - Villefranche du Périgord	Printemps de la châtaigne 2019	CP 9 octobre 2019- contrepartie LEADER	1 258,89 €
Commune de Saint Geniès	Maison médicale (extension)	AAP Ruralité	50 000,00 €
Commune de Saint Geniès	Logements sociaux(2) Cheylard	AAP Rénovation énergétique	2 120,00 €
CC Terrassonnais en Périgord Noir Thenon Hautefort	MSAP itinérante	CP 17 juillet 2020 (expérimentation en milieu rural)	6 800,00 €
			607 279,08 €

BILAN DES ENGAGEMENTS INGENIERIE au 31 décembre 2020			
MO	Projet	CP Région	
		Date	Montant engagé
Pays du Périgord Noir	Cheffe de projet territorial 2019	CP 1er avril 2019	13 200,00 €
Pays du Périgord Noir	Cheffe de projet territorial 2020	CP 6 avril 2020	14 940,00 €
Pays du Périgord Noir	Chargée de mission EEF 2020	CP 6 avril 2020	29 400,00 €
Pays du Périgord Noir	Chargée de mission EEF 2019	CP 18 novembre 2019	9 494,16 €
Pays du Périgord Noir	Animateur LEADER 2020	CP 17 juillet 2020	7 750,00 €
Pays du Périgord Noir	Animateur LEADER 2019	CP 1er avril 2019	8 750,00 €
CC Pays de Fénelon	CM artisanat / commerce 2020	CP 17 juillet 2020	19 000,00 €
CC Pays de Fénelon	CM artisanat / commerce 2019	CP 1er juillet 2019	19 000,00 €
			121 534,16 €

2. Contrat Territoire d'industrie

Les actions portées par le Pays « schéma d'accueil et d'attractivité » et « diagnostic des besoins en compétences » n'ont pas pu être lancées en 2021 du fait du renouvellement tardif des intercommunalités par rapport au calendrier prévu fin 2019. Toutefois, le travail a pu être initié avec la Région pour la rédaction du cahier des charges. La même problématique a également retardé le lancement du recrutement pour le Hub de l'industrie. La fiche de poste a été affinée fin novembre 2020 avec une publication de l'offre fin décembre 2020.

L'action « cluster industries culturelles » a pu être lancée en 2020, mais avec un rythme ralenti et un étalement des réunions jusqu'en 2021.

Le contexte et le retard pris dans les actions n'ont pas permis de tenir de réunion de suivi de ce contrat en 2020.

III. Volet Economie Emploi Formation (stratégie territoriale, plateforme et résidence habitat jeunes)

1. Stratégie territoriale

a. Bourse des locaux vacants à vocation économique

La commission Economie Emploi Formation ainsi que le comité technique dédié ont travaillé sur la définition d'un nouvel outil destiné aux entreprises : la bourse des locaux vacants à vocation économique (BLVE). Projet initié par la CC Terrassonnais – Thenon – Hautefort et construit en lien avec le futur Hub de l'industrie, la BLVE a pour objectif de recenser et de communiquer sur l'ensemble des locaux et terrains disponibles sur l'ensemble du territoire du Périgord Noir pour faciliter l'installation ou le développement d'entreprises commerciales, artisanales, industrielles ou agricoles. Les candidats pour la mise en œuvre de cette bourse ont été auditionnés fin novembre et le travail a pu démarrer début 2021.

b. Soutien aux entreprises des EPCI dans le cadre des aides COVID

Dans le cadre de la mise en place du fonds d'aide régional d'urgences pour les entreprises, les six EPCI du territoire ont travaillé en collaboration au printemps 2020. Les dispositifs d'aide mis en place par les EPCI sont bien différents - ainsi que l'enveloppe réservée - pour chacun des EPCI mais le travail collectif effectué a permis une meilleure appropriation du dispositif.

c. Conférence de Pierre Delfaud

Le 6 octobre 2020, à la suite de l'assemblée générale annuelle, le Pays a organisé la venue de Pierre Delfaud pour une conférence et des tables- rondes dédiées à l'impact de la crise COVID sur les entreprises du territoire. La participation des acteurs publics et privés a été satisfaisante (une cinquantaine de personnes présentes) et les échanges riches.

2. Plateforme de formation

Dans la perspective de la fin des activités de l'association Maison de l'Emploi, le Pays s'est emparé progressivement au cours de l'année 2020 du pilotage de la plateforme. La gestion n'est reprise que depuis le 1^{er} janvier 2021.

Le comité de pilotage PLATEFORME s'est tenu le 23 novembre 2020 et a fait état du bilan des formations 2019- 2020 (le calendrier des formations ne correspond pas au calendrier de l'année civile). Sur cette période, il est à noter :

- La reprise des formations « bâtiment » - jusqu'ici dispensées par l'organisme Agir concepts- par l'AIFS.
- Trois organismes utilisateurs : AIFS, INSUP et GRETA.
 - o Baisse des réservations de salles sur la période 2019 – 2020 : en cause, le confinement du printemps 2020, mais aussi une mauvaise estimation des espaces loués antérieurement.
- Un bon taux de réussite des stagiaires en formation qualifiante :
 - o 100 % de réussite pour le titre professionnel maçon du bâti ancien (formation AIFS)
 - o 90 % de réussite pour le CQP ouvrier qualifié de maintenance en hôtellerie de plein air.

3. Résidence Habitat Jeunes

La fin des travaux de la résidence et l'ameublement de cette dernière ont pu être menés au début de l'année 2020. Initialement prévue pour le 1^{er} avril, l'ouverture de la Résidence a été reportée au 16 juin. Le gestionnaire Althea a effectué une large communication (plaquettes, contacts partenaires et entreprises du territoire, réseaux sociaux).

Pour la gestion de la résidence, Althea a réalisé quatre embauches : une directrice adjointe, une secrétaire, un animateur socio-éducatif et un agent d'entretien à temps partiel en contrat aidé.

Le comité de pilotage RHJ s'est tenu le 23 novembre 2020.

Pour rappel :

- La Communauté de communes Sarlat Périgord Noir est la propriétaire du bâtiment. Elle en confie le pilotage au Pays.
- Les six communautés de communes composant le Pays concourent à l'autofinancement de l'investissement. Elles définissent la politique de logement des jeunes et sont responsables du pilotage de la plateforme par l'intermédiaire du Pays et du comité de pilotage.
- Le prévisionnel d'exploitation prévoit une provision annuelle pour grosses réparations à partir de la troisième année d'exploitation (2023). Le montant annuel de la provision sera fixé par le comité de pilotage de la RHJ et voté au sein de l'association de Pays. Les charges d'entretien courant seront à la charge du gestionnaire.
- Si des dépenses imprévues (travaux complémentaires, charges non prévues par la convention de gestion...) inhérentes au début de l'exploitation devaient se présenter, elles seraient prises en charge par la CC Sarlat Périgord-Noir qui sollicitera la participation des six autres EPCI.
- Le Pays a confié la gestion du bâtiment à Althea. La gestion consiste à la location des logements et au suivi socio-éducatif des jeunes. Althea assure les frais d'entretien courant et les contrats de maintenance.
- La CAF et la DDCSPP donnent des agréments à Althea pour la mise en location des logements et établit les critères d'attribution des logements.

Le déficit de gestion et d'exploitation de la Résidence pour l'année 2020 est de 26 813 Euros. Le Pays est donc sollicité à la hauteur de ce montant pour la participation au fonctionnement de cette première année.

IV. Politique artisanat – commerce : programme OCMR

Le programme OCMR, porté par la CC Pays de Fénelon, s'est clôturé le 31 décembre 2020. Le délai supplémentaire de trois mois est un délai administratif qui a été demandé pour finaliser les derniers dossiers avec pièces manquantes.

Concernant les aides directes aux entreprises, 468 699,21 Euros ont pu être versés par le FISAC (222 243,88 Euros), les six EPCI (85 575,94 Euros), la Région (95 169,44 Euros) et le Département (65 709,95 Euros) à 64 entreprises bénéficiaires dont le dossier a été sélectionné.

Financiers	PREVU	REALISE	Budget restant	Part financeur/ total
FISAC	231 500,00 €	222 243,88 €	9 256,12 €	47,42%
EPCI	96 333,50 €	85 575,94 €	10 757,56 €	18,26%
CRNA	99 916,50 €	95 169,44 €	4 747,06 €	20,31%
CD24	70 500,00 €	65 709,95 €	4 790,05 €	14,02%
TOTAL	498 250,00 €	468 699,21 €	29 550,79 €	

Le budget restant est principalement dû aux dossiers qui ont été annulés ou aux dossiers dont le paiement de la subvention a été recalculé à la baisse suite à des investissements partiellement réalisés.

Les 64 entreprises bénéficiaires sont réparties comme suit sur le territoire : 8 pour Domme-Villefranche du Périgord, Pays de Fenelon et Vallée- Dordogne Forêt Bessède, 6 pour Sarlat- Périgord Noir, 23 pour Terrassonnais – Thenon- Hautefort et 11 pour la Vallée de l'Homme.

Communautés de communes	Nb de dossiers	Dont Dossiers annulés	Dossiers finalisés	Subventions accordées	Investissements réalisés
CC Domme-Villefranche du Périgord	9	1	8	68 704,76 €	266 668,53 €
CC Pays de Fénelon	9	1	8	57 105,96 €	267 010,97 €
CC Sarlat périgord Noir	10	4	6	34 500,17 €	133 887,43 €
CC Terrassonnais – Thenon - Hautefort	32	9	23	174 083,02 €	690 691,03 €
CC Vallée Dordogne Forêt Bessède	12	4	8	49 709,89 €	196 930,24 €
CC Vallée de l'Homme	11	0	11	84 595,42 €	366 383,75 €
Total	83	19	64	468 699,21 €	1 921 571,95 €

Les investissements financés portaient principalement sur les achats de matériel productifs et les rénovations intérieures.

Le bilan de l'OCMR réalisé par le cabinet Lestoux et Associés souligne la satisfaction des bénéficiaires et un réel effet levier pour les investissements :

- 83% des professionnels qui ont bénéficié d'une aide à l'investissement ont estimé que cette aide s'est avérée décisive dans la concrétisation de l'investissement. Ces aides ont permis la réalisation d'investissements plus ambitieux (69%) mais également d'investissements non prévus initialement (57%). Les investissements ont principalement permis d'améliorer les équipements et de consolider l'existant et dans une moindre mesure de conquérir une nouvelle clientèle.
- Le dispositif est jugé satisfaisant par la totalité des bénéficiaires. 88% d'entre eux ont atteint totalement ou partiellement leur objectif.
- Trois secteurs ont consommé à eux seuls 70% de l'enveloppe d'aide accordées : le secteur du bâtiment (29%) et le secteur de l'alimentaire (26%) et la filière bar-restaurant (15%), alors qu'ils représentent 58% des activités du territoire.
- L'aide accordée a représenté en moyenne 24% de l'investissement réalisé.
- L'investissement moyen a souvent atteint le seuil de 30 000 € dans l'artisanat alors qu'il a oscillé entre 16000 € et 33 000 € dans la filière du commerce avec de forts écarts entre l'alimentaire et le non alimentaire. Ainsi l'effet levier a été particulièrement important pour trois filières qui ont engagé les investissements les plus importants : la production, les garages et l'alimentaire.

En ce qui concerne le bilan qualitatif :

- Le dispositif a mobilisé les EPCI dans leur compétence de soutien aux entreprises (Loi NOTRe) et a permis la définition d'une stratégie économique collective à l'échelle du Pays. Le dispositif a donné de la visibilité à l'action des EPCI dans ce domaine.
- La mise en œuvre de l'OCMR a été le point de départ de l'affirmation d'une véritable stratégie économique à l'échelle du Pays. Depuis le Pays s'est structuré avec une nouvelle ingénierie et la création de trois nouveaux postes : emploi/formation, industrie, commerce/artisanat.
- Le dispositif a bénéficié d'une bonne communication et d'un bon relais des élus locaux.
- Les élus locaux ont un regard particulièrement positif sur le dispositif avec une rapidité de consommation de l'enveloppe.
- Malgré le peu de dossiers sur l'installation en zone, certains territoires perçoivent une nouvelle dynamique d'installation sur les zones d'activité (Vallée de l'Homme)
- L'OCMR n'a pas permis de répondre aux enjeux territoriaux de façon efficace sur la question de la transmission, ni sur celle de l'innovation, ni sur celle du numérique.
- L'OCMR n'a pas réussi la mise en œuvre des actions collectives.

V. Programme LEADER

Le confinement a eu un impact fort sur le lien entre l'équipe technique et les porteurs de projet dans le cadre du programme LEADER. Ces porteurs de projet sont en effet très en attente d'un accompagnement technique (aussi bien dans la demande d'aide que dans la demande de paiement) et la période de confinement n'a pas permis un accompagnement optimal.

Toutefois, il est à noter une reprise de la dynamique LEADER à l'issue du confinement très positive, avec la tenue de trois comités de programmation : 30 juin, 14 octobre et 22 décembre. La reprise de dossiers déposés depuis 2015 a aussi permis de rattraper le retard accumulé dans la programmation.

- Les dossiers sélectionnés en 2020:

MO	Projet	GAL	
		Date	Montant FEADER réservé
Chambre d'Agriculture de la Dordogne	Animation transmission/ installation 2021	30 juin 2021	19 299,24 €
Association Les Amis des Moulins du Périgord Noir	Projet de coopération autour de la découverte du patrimoine meunier et meulier en collaboration avec le GAL du Mëllerdall (Luxembourg)	30 juin 2021	19 392,00 €
Commune de Plazac	Création d'une halle marchande	30 juin 2021	13 994,65 €
Association Les Croquants	Matériel frigorifique de la boutique des producteurs du Coux	30 juin 2021	4 000,00 €
Commune de La Cassagne	Aménagement d'un espace pédagogique et de détente	14 octobre 2020	33 635,00 €
Association Les Jardins de Valojoux	Agroforesterie régénérative	14 octobre 2020	72 536,00 €
CC Sarlat Périgord Noir	FESTIC - Festival Sport et Culture	14 octobre 2020	50 412,40 €
Commune de Florimont- Gaumier	Création et Développement d'un espace de mise en valeur du Patrimoine et des Savoir-faire locaux	22 décembre 2020	17 120,00 €
Commune de Coly- saint Amand	ECOCYCLE – Rénovations « Maison Gardette »	22 décembre 2020	121 799,00 €
			352 188,29 €

- Les dossiers programmés en 2020

MO	Projet	GAL	
		Date	Montant FEADER programmé
Chambre d'Agriculture de la Dordogne	Animation transmission/ installation 2018	30 juin 2021	32 627,80 €
CC Domme - Villefranche du Périgord	Animation filière châtaigne 2018	14 octobre 2020	7 353,44 €
CC Domme - Villefranche du Périgord	Animation filière châtaigne 2019	14 octobre 2020	4 458,36 €
Pays du Périgord Noir	Animation GAL 2019	14 octobre 2020	39 288,35 €
Association Les Amis des Moulins du Périgord Noir	Préparation du projet de coopération avec le Luxembourg	14 octobre 2020	1 053,63 €
Commune de Coly- Saint Amand	Local public pour activité saisonnière	14 octobre 2020	14 579,20 €
Compagnie CAPIA	La Ronde des saisons	14 octobre 2020	7 600,00 €
CC Domme - Villefranche du Périgord	Printemps de la châtaigne 2019	22 décembre 2020	5 526,28 €
Association Le Pied Allez Triez	Recyclerie	22 décembre 2020	17 100,00 €
Association Site Remarquable du goût	Rencontre de la Châtaigne et des saveurs du goût	22 décembre 2020	7 908,84 €
			137 495,90 €